

Refonder l'enseignement du latin : Plan National de Formation, 11 octobre 2013

13 octobre 2013

Par Philippe Cibois

Environ 200 professeurs de Langues et Cultures de l'Antiquité était réunis le 11 octobre 2013 au Lycée Louis le Grand à Paris pour une journée de formation sous l'égide de l'Inspection générale. J'y participais comme intervenant et je voudrais rendre compte, par ce bref résumé, de l'impression très forte que m'a laissée cette journée. En effet, j'ai eu le sentiment d'assister à un événement historique : un changement majeur dans la manière d'envisager l'enseignement du latin. L'annonce elle-même en a été faite dans les deux courtes introductions des Inspecteurs généraux, Catherine Klein et Bernard Combeau, mais elle a été illustrée par plusieurs interventions.

Le thème de l'Inspection générale a été le suivant : si le l'enseignement du latin présente à l'opinion une image si dégradée, cela n'est pas la conséquence d'un manque de moyens, mais cela est dû à la pédagogie employée actuellement. Il faut donc refonder cet enseignement en changeant de paradigme pédagogique.

Il faut cependant bien comprendre que de telles paroles, venant de la bouche même d'inspecteurs généraux ont un aspect paradoxal car ce sont eux qui jusqu'à présent ont fixé la pédagogie de l'enseignement et l'ont fait appliquer. Il s'agit donc d'un changement élaboré au sommet que cette journée de formation a pour but de diffuser auprès des enseignants.

Les modifications sont profondes sur les finalités et sur les moyens, elles ne se trouvent pas encore dans les textes officiels bien que certaines d'entre-elles soient déjà présentes dans des textes récents.

Finalités

Catherine Klein a cité ce que j'avais dit (et je l'en remercie) dans ma [première leçon d'initiation à partir des expressions latines du français](#) : « l'initiation au latin faite au collège ne doit pas être tournée vers l'antiquité mais vers le présent ».

1) Les textes étudiés doivent permettre d'être en contact avec ce qui nourrit la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale. Au lycée, comme l'indique le [nouveau préambule des programmes du lycée](#), les textes lus ne relèvent plus seulement de l'antiquité mais de toute la latinité.

Examinons la modification du préambule elle-même qui est très révélatrice :

Lecture de l'œuvre mise au programme : les mots « [relève du genre théâtral, poétique ou romanesque](#) » sont remplacés par les mots suivants : « [relève de tous les genres et formes attestés dans la tradition des lettres latines \(correspondance, éloquence, histoire, philosophie, prose technique, poésie épique, lyrique, didactique, ou dramatique, fictions narratives\)](#). Elle peut être choisie en toute époque de la tradition, depuis Ennius jusqu'aux auteurs latins médiévaux ou modernes. »

Il y a à la fois un changement du genre traité qui est étendu à tous les genres attestés,

mais changement d'époque, depuis les origines jusqu'à l'époque moderne, ce que je résume dans ma communication en disant qu'il ne faut plus étudier les auteurs *de Plaute à Pline* mais *de Plaute à Spinoza*.

2) Il faut mettre en valeur l'aspect linguistique de l'apprentissage du latin : - le latin est présent de multiples façons dans le français d'aujourd'hui, par les expressions latines toujours vivantes, par la création lexicale qui utilise souvent des mots latins, par l'étymologie évidemment, - il faut apprendre le latin comme une langue en faisant apparaître une « conscience linguistique » chez l'élève. Il s'agit de cette prise de conscience par l'enfant que tant le français que le latin que l'anglais ne sont pas d'abord des disciplines scolaires indépendantes mais des langues qui ont beaucoup de choses en commun. Cette conscience linguistique de la coexistence des langues européennes devrait permettre, selon Umberto Eco que « des personnes peuvent se rencontrer en parlant chacune sa propre langue et en comprenant celle de l'autre » [1].

Dans l'exposé qui a suivi, Barbara Cassin a cité pour illustrer la même notion la phrase de Derrida qui lui sert à désigner sa méthode de déconstruction et qui se résume par les mots « plus d'une langue ». Il faut avoir compris qu'il existe d'autres langues que sa langue maternelle pour être capable d'interpréter, c'est-à-dire pour pouvoir prendre de la distance par rapport à un énoncé, pour pouvoir voir un contexte dans tout texte, pour avoir donc une démarche herméneutique.

Moyens pédagogiques

C'est Bernard Combeau qui a insisté sur cet aspect, remettant en cause l'apprentissage des bases et la manière de traiter les textes. Il a pour cela employé l'image du « solfège » en disant qu'il ne faut plus enseigner le latin comme ce solfège abstrait que l'on faisait apprendre autrefois aux débutants avant toute pratique instrumentale, et qui en décourageait beaucoup.

En effet commencer par le *rosa, rosa, rosam*, par cœur, associée aux noms traditionnels des cas latins, c'est apprendre le latin comme un solfège abstrait sans pratique. Ce sont les textes qui doivent jouer un rôle central dans l'apprentissage, textes que l'on doit être capable de lire, de comprendre, de gloser le cas échéant, sans pour cela devoir les traduire. La notion de « texte authentique » est à revoir pour lui substituer celle de « texte appareillé ».

Si l'on doit renoncer à utiliser des textes qui ne sont pas utiles pour le présent [2], les textes qui précisément donnent du sens au présent ou qui en rendent compte doivent être étudiés au début sous forme de textes bilingues.

Barbarin Cassin en a donné un exemple personnel très révélateur : quand elle a commencé son apprentissage du latin et qu'elle a eu à rendre une version pour la première fois, son père a couru tout Paris pour en trouver une traduction et tous les deux ont cherché à comprendre en profondeur le texte, sans vouloir immédiatement le traduire. Inutile de dire que cependant la traduction fut bonne et que l'élève fut créditée par l'enseignant d'une bonne compétence. Ce « crédit » fut porteur aux yeux de Barbara Cassin, la conforta dans son investissement et le conduisit à sa [situation actuelle](#).

Pour Bernard Combeau, « nous mourons de notre propre défaillance », cette

défaillance étant expliquée non par le défaut des acteurs présents, mais par cet héritage du passé qui a longtemps considéré l'apprentissage de la grammaire latine comme ce qui permettait de constituer la grammaire française. Le latin a longtemps été la « béquille du français » par le biais de grammaires latinisantes qui projetaient sur le français la syntaxe latine. Pour lutter contre « l'agonie » de l'enseignement du latin, il faut donc le rénover, le refonder.

À cette fin, plusieurs exposés, dont les textes seront bientôt proposés sur le site du ministère, ont permis de voir des exemples concrets d'apprentissage renouvelé du latin et en particulier celui de Germain Teilletche, basé sur la [méthode audio-orale initiée par Claude Fiévet](#) à Pau pour les étudiants. Le but n'est pas de parler latin mais, par des dialogues répétitifs, d'intérioriser la structure casuelle du latin (sans apprentissage immédiat de la terminologie traditionnelle).

Je voudrais, avant de proposer le texte de la communication que j'ai faite, souligner un fait qui n'a pas été dit mais qui me paraît évident, c'est que ce que l'on appelle dans notre jargon, le « civilisationnel » est en train de se modifier profondément. En effet si l'on traite des textes issus de toute la latinité et non plus seulement de l'antiquité, ce sont des contextes très divers de civilisation qui devront éclairer les textes traités. Si des LCA « Langues et Civilisations de l'Antiquité », on passe dans le futur aux LAL « Langues de l'Antiquité et de la Latinité », on recadrera le civilisationnel du rang de refuge qui permet de donner de l'intérêt aux cours de langues anciennes qui n'en avait plus aux yeux des élèves, à celui de cadre intellectuel indispensable pour comprendre tout texte. L'intérêt pour la langue revient si l'on centre la visée sur le présent, présence de la langue latine dans la langue française et les langues romanes regardées simultanément dans certains cas (y compris la partie d'origine latine de l'anglais) ; présence des textes de la latinité dans les questions contemporaines : artistiques, religieuses, littéraires, sociales, politiques et scientifiques.

Les expressions latines du français et leur utilisation pédagogique

Situons-nous par la pensée au moment du premier cours de latin de 5^e, à ce moment stratégique où les élèves vont se faire une opinion précise sur la matière étudiée, et on sait que à la toute première rencontre se mettent en place des attitudes souvent pérennes. La classification des élèves est souvent de deux ordres : il y a les cours où l'on fait des apprentissages, comme les mathématiques ou le sport et il y a les autres où il faut restituer des connaissances qui peuvent être oubliées ensuite (comme l'histoire).

Si l'enseignant commence par envisager la langue latine et la civilisation romaine dans leur cadre historique, il risque fort de placer immédiatement le cours de latin dans la catégorie des cours où certes l'écoute est requise mais où tout peut être oublié ensuite. Si l'on veut placer l'étude du latin dans une perspective linguistique comme apprentissage d'une compétence valable pour toute langue, je propose qu'on commence *in medias res* pour que la fixation de l'image immédiate que suggère le latin à l'élève soit la bonne.

En effet, beaucoup d'enseignants de collège soulignent que ce qui a été travaillé en 5^e est ensuite perdu de vue et que « le niveau baisse » de la 5^e à la 3^e, ce qui veut dire que ce qui a été vu en 5^e n'est pas acquis. Pour lutter contre ce phénomène, je propose donc que le premier contact avec la structure de la langue latine soit sur ce qui fait difficulté, c'est-à-dire le système des cas, mais à travers le latin du français.

Si l'on fait un recensement des expressions les plus utilisées en français aujourd'hui, on arrive à une soixantaine d'expressions qui totalisent un vocabulaire de 120 mots différents.

a contrario	cogito ergo sum	ex voto	mea culpa	post scrip
ad hoc	cujus regio ejus religio	fac simile	missi dominici	quo vadis
ad hominem	curriculum vitae	fluctuat nec mergitur	modus vivendi	sine qua
ad libitum	cursus honorum	grosso modo	mutatis mutandis	statu quo
ad patres	de facto	habeas corpus	nota bene	stricto se
a fortiori	de jure	hic et nunc	numerus clausus	sui gener
alea jacta est	delirium tremens	honoris causa	panem et circenses	urbi et or
alter ego	de profundis	in extenso	pater noster	vade mec
a posteriori	dura lex sed lex	in extremis	pater familias	veni vidi
a priori	errare humanum est	in vino veritas	pax romana	verba vol manent
ave caesar morituri te salutant	et cetera	ipso facto	post meridiem	vice versa
casus belli	ex aequo	manu militari	post mortem	vox popu

Le français d'aujourd'hui est perlé d'expressions latines dont il est du devoir de toute éducation sérieuse de rendre compte : un élève doit comprendre en profondeur des expressions comme rencontrer un *alter ego*, repérer un *casus belli* ou un argument *ad hominem*, créer une commission *ad hoc*, rédiger son *curriculum vitae*, arriver *in extremis*, être expulsé *manu militari*, faire son *mea culpa*, lire *in extenso*, arriver à un *modus vivendi*, établir un *numerus clausus*, écrire un *post-scriptum*, poser une condition *sine qua non*, etc. *Et cætera* précisément et comprendre aussi qu'un *nihiliste* n'est pas un partisan d'un monsieur *nihil* comme les Gaullistes le sont du Général.

Nous partirons d'une expression connue, mais sous forme d'abréviations : faire un

CV c'est faire un *curriculum vitae*, une liste de tout ce qu'on a fait du point de vue des diplômes et de la carrière professionnelle.

Si l'on traduit *curriculum vitae* c'est **le cours de la vie** : dans *vitae* on pourra faire reconnaître une racine liée à la vie comme dans vital et vitalité et dont la forme ordinaire en latin est *vita* ; dans *curriculum*, la racine de *courir*, de *course*, de *cours*. On fera voir l'absence en latin de l'article mais aussi de la préposition de ce qui spécifie le *curriculum*, le cours : ce cours est celui de la vie, il s'agit ici d'indiquer ce qui complète le nom (que l'on nommera donc par convention *complément du nom*). On montrera que pour exprimer cela, le latin n'utilise pas une préposition comme en français, mais modifie la finale du mot concerné qui passe de *vita* à *vitae*.

Première remarque : les noms des cas latins n'ont pas à être utilisés dans un premier apprentissage car il est inutile de doubler l'apprentissage de la chose (ici le génitif de la première conjugaison) par un terme technique qui sera un obstacle supplémentaire. De plus la terminologie classique a le défaut de mettre sur le même plan des termes « marqués » du point de vue linguistique et un seul terme « non marqué », le nominatif qui n'est pas que le cas sujet mais la « forme ordinaire » du mot analogue à la situation du mot français, non marqué du point de vue casuel (sauf pour les vestiges des pronoms personnels : me, moi, etc.).

J'accélère : à partir de l'expression *casus belli*, et *si vis pacem, para bellum* où les formes verbales sont simplement différentes du français mais sont fonctionnellement identiques et n'offrent pas de difficultés de compréhension grammaticale, on opposera ce qui est complément du nom : *belli*, et ce qui est complément du verbe en *bellum*

À partir des cinq expressions : *curriculum vitae*, *ad vitam aeternam*, *casus belli*, *si vis pacem para bellum*, *vox populi vox dei* on peut faire la récapitulation suivante :

Noms féminins

forme ordinaire: *vita* cas du complément du verbe : *vitam* (comme dans : *ad vitam aeternam*) cas du complément du nom : *vitae* (comme dans *curriculum vitae*)

Ce sont les mots féminin comme *rosa* la rose, *gloria* la gloire, *persona* la personne (noter le redoublement du n en français du à une évolution historique), *Roma* Rome

Noms masculins

forme ordinaire : *populus*, *deus* cas du complément du verbe : *populum*, *deum* cas du complément du nom : *populi*, *dei* (comme dans *vox populi*, *vox dei*)

Noms neutres : ni féminins ni masculins

forme ordinaire: *curriculum*, *bellum* cas du complément du verbe : *curriculum*, *bellum* (comme dans *si vis pacem para bellum*) cas du complément du nom : *curriculi*, *belli*

Adjectifs masculins, féminins et neutres

Pour le féminin, prenons l'expression *pax romana* : **la paix romaine** (on rencontre

souvent sous ce modèle des expressions contemporaines comme la *pax americana*).

On pourra alors commencer à faire des exercices structuraux, seule méthode pour acquérir les structures d'une langue : on fera traduire alternativement du latin vers le français comme *curriculum belli* mais aussi du français vers le latin « la paix du peuple romain » : si un élève à qui on a fourni en plus le mot *pax* pour *paix* arrive à construire *pax populi romani*, on peut dire qu'il a compris en profondeur le système casuel latin.

Je donne d'autres exemples dans mes 12 leçons construites à partir des expressions latines du français et qui permettent de faire l'apprentissage des principaux traits du système des cas et de celui des principales conjugaisons.

Dès la première leçon on peut structurer les acquis par un tableau récapitulatif comme suit :

	Première classe des noms		
	Masculin	Féminin	Neutre
Forme ordinaire			
	<i>populus</i>	<i>vita</i>	<i>bellum</i>
Compléments			
du verbe ou de préposition	<i>populum</i>	<i>vitam</i>	<i>bellum</i>
du nom	<i>populi</i>	<i>vitae</i>	<i>belli</i>

Les adjectifs s'en déduisent

	Première classe des adjectifs		
	Masculin	Féminin	Neutre
Forme ordinaire			
	<i>romanus</i>	<i>romana</i>	<i>romanum</i>
Compléments			
du verbe ou de préposition	<i>romanum</i>	<i>romanam</i>	<i>romanum</i>
du nom	<i>romani</i>	<i>romanae</i>	<i>romani</i>

On notera que, à partir de la première classe des adjectifs, on a présenté une première classe des noms : il faut rompre avec l'habitude pédagogique de commencer par la première déclinaison sous prétexte que Varron l'a mise en premier, en se basant sur l'ordre alphabétique de l'*ablatif* au livre X, § 62 du *De lingua latina*.

Ces tableaux, qui vont s'étendre au fur et à mesure de l'apprentissage sont des tableaux de référence que l'on a sous la main en permanence : leur apprentissage par cœur tue la pratique de l'exercice structural puisque c'est la variation par rapport à la forme ordinaire qui est pertinente, non la forme elle-même. À cette première leçon, le finale en -m permet le repérage du complément du verbe et les deux finales en -i et -ae permettent celui du complément du nom, soit donc trois variations, ce qui est suffisant pour faire des exercices et pas trop ample pour être dominé en une leçon.

Ceci justifie une deuxième remarque générale pédagogique : à toute séquence d'apprentissage doit correspondre un acquis, que ce soit la première leçon ou la première année de latin à la fin de laquelle, les principales formes doivent être acquises et maîtrisées sur le vocabulaire correspondant à leur apprentissage.

Regardez dans la rue un adolescent faire des exercices de planche à roulette : 10 fois, 20 fois, il reprend la même figure de glissé, de saut, jusqu'à ce que le mécanisme soit parfaitement intégré. On a parlé souvent du latin comme une gymnastique de l'esprit : c'est totalement faux si l'on croit que le cerveau est un muscle qu'il faut développer, mais il y a quelque chose de vrai dans l'expression, c'est que les apprentissages linguistiques sont, comme la gymnastique du corps, des acquis qui ne se font que par des exercices répétés sous des formes diverses.

J'imagine bien « Chloé » rentrant chez elle à l'issue du premier cours et expliquant à ses parents cadres ce qu'est finalement un *casus belli* ou « Kevin » explicitant à son père commerçant le *curriculum vitae*. On est dans le registre de la langue, du latin, du français, de la politique ou de l'entreprise, de la vraie vie en somme dans ses aspects linguistiques et sociaux.

Et ensuite direz-vous ? [3] Les expressions latines du français ne constituent pas un texte latin et il faudra bien s'affronter à de vrais textes : dès la 6^e leçon, je propose d'étudier la lettre de Pétrarque racontant l'ascension du Mont Ventoux première attestation positive de la *curiositas* de la science antique après un Moyen Âge où celle-ci était considérée comme une tentation à rejeter. C'est cette attitude de curiosité face à la nature qui est à l'origine de la science moderne :

_____ *Altissimum regionis montem* _____ le mont le plus haut de la région _____ *quem merito Ventosum vocant* _____ qu'ils appellent avec raison Venteux *hodierno die* au jour d'aujourd'hui _____ *sola videndi insignem loci altitudinem cupiditate ductus* _____ conduit par le seul désir de voir la hauteur singulière du lieu *ascendi* J'ai escaladé

ici en version sous-titrée avec retraits [4] pour, dans un premier temps, comprendre les formes casuelles et leur logique sans être embarrassé par des questions de vocabulaires : en pédagogie, il faut toujours diviser la difficulté « en autant de parcelles (...) qu'il serait requis pour les mieux résoudre » comme nous y incite Descartes dans son *Discours de la méthode* (Ed. de la Pléiade, p.138), Descartes dont on pourra faire lire en latin sous-titré le texte des *Principia philosophiae* qui correspond à l'expression devenue elle aussi proverbiale, *cogito ergo sum* :

Ac proinde haec cognitio, Et par conséquence, cette proposition *ego cogito, ergo sum*, je pense donc je suis *est omnium prima et certissima*, est de toutes la première et la plus certaine *quae* qui _____ *cuilibet ordine philosophanti* _____ à quiconque (est) conduit philosophiquement *occurrat* doit se présenter.

Est-il raisonnable de proposer à un élève de 5^e un texte aussi philosophique que celui du « cogito » ? Le raisonnement est à sa portée, surtout si on l'explique par l'argument du rêve éveillé : quand on rêve, on a une impression de réalité, on peut donc imaginer que nous vivons un rêve éveillé de type science-fiction, mais on doit bien admettre, même si nous existons dans un univers de pure fiction, que nous y existons bien, éveillé ou non, que notre moi y est bien présent.

Plus important peut-être est le fait qu'en faisant traduire un texte comme celui-ci, on marque l'importance qu'il a eu pour toute la pensée moderne. Descartes, et le cogito, c'est la référence de la science, de son action *more geometrico* précisément, expression latine toujours vive. L'élève oubliera le raisonnement, mais en classe de philosophie, il se souviendra qu'il a traduit le texte et prendra ainsi conscience de son importance.

Faire traduire un texte latin du 17^e siècle, c'est finalement être fidèle à nos prédécesseurs enseignants de latin qui à la Renaissance ont fait traduire à leurs élèves les textes qu'ils jugeaient fondateurs pour eux d'une nouvelle esthétique, par exemple en tentant de faire goûter à des collégiens la poésie de la première bucolique. Aujourd'hui, cette expérience esthétique n'est plus cohérente avec la situation actuelle et il faut refaire l'expérience de la Renaissance à partir de nos propres besoins de textes fondateurs en matière de science et de culture.

Notre expérience de la science et de la culture est basée sur des siècles de latinité et pas simplement d'antiquité comme à la Renaissance : les textes fondateurs que nous devons faire lire, ce n'est pas simplement de Plaute à Pline, mais de Plaute à Spinoza pour la culture et d'Archimède à Newton pour la science.

1. Umberto Eco, *La recherche de la langue parfaite*, Seuil, 1994, p. 395 [↔]

2. comme on a fort justement refusé le *de viris* dans les années 80 et les thèses dites « de Besançon » qui ont été la charte du développement des ARELA, conservent leur valeur [↔]

3. Cette partie de la communication n'a pu être donnée faute de temps [↔]

si on ne tient pas compte des retraits on a l'ordre du texte latin et pour avoir l'ordre du français, on lit d'abord de haut en bas la colonne de gauche, puis la colonne de droite [↔]